

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

### **Réunions :**

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 16 janvier 2019 (4<sup>e</sup> session de la 41<sup>e</sup> législature);
- le 20 janvier 2020 (2<sup>e</sup> session de la 42<sup>e</sup> législature).

### **Questions à l'étude :**

- Le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, y compris le rapport intitulé « 2018-2019 Child Death Review Roll-Up ».

### **Composition du Comité :**

Réunion du 16 janvier 2019 :

- M. ALLUM;
- M<sup>me</sup> la *ministre* COX;
- M<sup>me</sup> GUILLEMARD (présidente);
- M. JOHNSTON (St. James);
- M. LAMONT;
- M. MICKLEFIELD;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE;
- M. REYES;
- M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON;
- M. SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. MICKLEFIELD à la vice-présidence.

Réunion du 20 janvier 2020 :

- M. BRAR;
- M<sup>me</sup> GORDON;
- M<sup>me</sup> LATHLIN;
- M<sup>me</sup> MARCELINO;
- M. MICKLEFIELD;
- M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE;
- M. REYES;
- M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas);
- M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES;
- M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON;
- M. TEITSMA (président).

Le Comité a élu M. MICKLEFIELD à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion du 20 janvier 2020 :

- M. le *ministre* HELWER remplace M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES;
- M. le *ministre* WHARTON remplace M. le *ministre* HELWER.

### **Personne étant intervenue pendant la réunion du 16 janvier 2019 :**

M<sup>me</sup> Daphne Penrose, Bureau du protecteur des enfants et des jeunes

### **Personne étant intervenue pendant la réunion du 20 janvier 2020 :**

M<sup>me</sup> Daphne Penrose, Bureau du protecteur des enfants et des jeunes

### **Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus pendant la réunion du 20 janvier 2020 :**

- M. LAMONT;
- M. GERRARD.

**Rapports étudiés et adoptés :**

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- Le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- le rapport annuel du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, y compris le rapport intitulé « 2018-2019 Child Death Review Roll-Up ».

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. TEITSMA

Le 20 janvier 2020